

LA LETTRE

Conseil de développement
Plaine Commune, communauté d'agglomération
NUMERO 0 – AVRIL 2005



Edito

Ca y est, c'est fait après une année et demie de préfiguration, le conseil communautaire a décidé dans sa séance du 16 mars la création du conseil de développement de Plaine commune. J'ai acceptée la proposition de Patrick Braouezec, Président de la Communauté d'Agglomération d'en occuper la présidence.

En 2004, ce sont près de 40 membres actifs reflet de la diversité du territoire et acteurs qui ont travaillé près de 1430 heures de façon bénévole. Ce travail a permis la production de 3 avis sur les Jeux olympiques, le plan communautaire de l'habitat, le budget 2005 de Plaine Commune. Il s'est traduit lors de l'élaboration participative du règlement intérieur du conseil de développement.

En 2005, avec l'ensemble des membres du conseil de développement nous aurons à relever plusieurs défis, atteindre 80 participants issus des différentes villes et familles, organiser un rendez-vous où l'ensemble de la population du territoire sera invitée pour échanger, continuer notre travail de propositions aux élus communautaires sur le projet d'agglomération, le développement économique et l'emploi, le budget 2006.

La tâche est grande, mais je suis convaincue de l'intérêt de ce processus démocratique d'une nouvelle forme, complémentaire aux initiatives de démocratie locale de la communauté et des villes.

Françoise Carayon
Présidente du conseil de développement

Pourquoi je participe ?

« Vivant et travaillant sur le territoire, j'en connais les attentes et les problèmes. Et je suis là pour dire attention au ghetto. Nous avons besoin de mixité sociale pour nous en sortir. Mais cette politique doit se décider au niveau communautaire. Le conseil de développement, c'est un lieu de débat et de propositions sur les grandes orientations de Plaine commune ».

Bernard Gautier
Membre du conseil de développement

la lettre

Conseil de développement de Plaine commune, communauté d'agglomération
directeur de publication : Françoise Carayon
conception, réalisation, rédaction : Pascal Jarry
maquette : Florence Vignal service communication de Plaine commune

Les avis du Conseil de développement

A propos du budget 2005 de Plaine Commune, le Conseil de développement propose :

- Une démarche de budget participatif au niveau de Plaine Commune associant les habitants et acteurs du territoire à l'élaboration du budget 2006.
- La création d'outils pédagogiques pour présenter le budget 2006 de Plaine Commune comportant des cartographies et des présentations qui seront élaborées, non plus par ville, mais par domaine, par priorité et à l'échelle du territoire. Elles feront apparaître les évolutions pour permettre la comparaison avec le budget réalisé 2004, le budget prévisionnel de l'année 2005, les évolutions et la composition de la taxe professionnelle (industriels, tertiaires, commerces etc.) depuis la création de Plaine Commune.
- Une exigence démocratique prévoyant dans chaque projet les moyens pour la concertation des populations.

L'intégralité de l'avis est disponible en ligne à partir du mois de mai sur le site de Plaine Commune (www.plainecommune.fr) ou au secrétariat du conseil de développement sur simple demande : 01 55 93 57 52

Groupes de travail Actualité

emploi

Après appel à contribution, les participants au groupe de travail ont décidé d'une auto saisine du Conseil de développement afin d'alimenter la réflexion des élus communautaires sur les questions d'emploi et de développement économique. Cette contribution abordera le type de développement souhaité par le conseil de développement, les filières d'emploi et les discriminations.

habitat

Suite à la présentation par les services communautaires du contrat de renouvellement urbain, le conseil va travailler sur les questions de l'habitat insalubre et organisera en mai une visite du territoire sur trois sites de la politique de la ville à Stains, La Courneuve et Villetaneuse.

Avec la coordination nationale des Conseils de développement

Une Rencontre bilatérale avec le conseil de développement de Saint Quentin en Yvelines s'est tenu le 19 mars 2005, entre les comités de pilotage des Conseil de développement de Plaine commune et de Saint Quentin en Yvelines s'est déroulé dans les locaux de l'agglomération. Au menu : Des échanges autour des méthodes d'élaboration des avis notamment celui du Plan Local de l'Habitat et sur l'organisation des conseils de développement. Cette rencontre s'est conclue par la préparation des rencontres nationales du 2 et 3 juin 2005.

Les Rencontres Nationales des conseils de développements se tiendront à Saint-Quentin en Yvelines les 2 et 3 juin 2005 à l'invitation du CODESQY (Conseil de développement de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin en Yvelines). Elles auront pour thème central : "Développement et territoire intercommunal". Réflexion à travers le prisme des Conseils de développement sur les moyens et les finalités de l'intercommunalité.

Toutes les informations de la coordination nationale des conseils de développement www.nantes-citoyennete.com

budget

A Après avoir formulé le premier avis du conseil de développement sur le budget 2005, ce groupe se réunira en mai pour travailler des propositions dans le cadre de l'élaboration budgétaire 2006 2006.

Les échos de l'assemblée plénière

Le 10 mars dernier, 30 membres du conseil de développement ont participé à l'assemblée plénière. A l'ordre du jour, la présentation par Didier Paillard, vice-président de Plaine Commune des premières réflexions sur le projet d'agglomération. L'assemblée a décidé d'apporter sa contribution à cette réflexion, un rapport devrait être rendu public en octobre 2005.

Contacts

Conseil de développement de Plaine Commune

21, rue Jules-Rimet
93218 Saint-Denis CEDEX
tél : 01-55-93-57-52

Secrétariat : Pascal Jarry
pascal.jarry@plainecommune.com.fr